

VISAGES D'UNE VIOLENCE INSIDIEUSE : LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES LINGUISTIQUES COMME PESANTEUR SYSTEMIQUE A LA PRESERVATION DU VIVRE-ENSEMBLE AU CAMEROUN.

Laurentine EBINENGUE-BOKALLI

Université d'Ebolowa
vanessabokalli@gmail.com

Résumé

Dans son article premier alinéa 3, la Constitution du Cameroun dispose clairement que le français et l'anglais sont des « langues officielles d'égale valeur ». Peut-on réellement le déduire de la praxis individuelle, de groupe et institutionnelle ? Les usages faits des deux langues, en contexte formel et informel, traduisent une cuisante suprématie du français sur l'anglais qui ne réussit même pas à trouver un écho favorable au travers d'un recours systématique la traduction – très souvent confinée aux seuls actes administratifs consignés dans le journal officiel. Sur le même échiquier se développe, dans une virulence certaine, un combat entre langues locales ou mieux un combat entre Camerounais ancré dans le dénigrement en rapport avec l'appartenance linguistique. Qu'il s'agisse du problème de traduction ayant servi d'étincelle à la crise en région anglophone qui perdure depuis novembre 2016 ou de la montée en puissance des propos haineux dans les réseaux sociaux au lendemain des élections présidentielles de 2018, la problématique reste la même : le regard disgracieux porté sur la valeur de l'autre –la langue étant le premier argument de rejet. Les visages de cette forme de violence à peine voilée sont multiformes et gangrènent les efforts de stabilité et de cohésion sociale. A travers des captures de sociétés, le présent article entend dresser le tableau peu reluisant de la dynamique linguistique au Cameroun, sous un angle que l'on se refuse de voir mais qui pourtant interpelle de plus en plus, notamment une forte tendance à la codominance de l'une ou l'autre langue officielle suivant l'aire d'expression considérée qui entrave considérablement la politique de bilinguisme officiel ; une tendance à la stigmatisation linguistico-culturelle que les politiques publiques semblent nourrir ; et les pesanteurs inhérentes à l'action de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (CNPBM) qui entachent fortement son efficacité. Pour résorber cette situation, la recherche suggère d'opposer aux adjuvants systémiques à la montée des discours de haine une action gouvernementale coordonnée et coercitive afin de (re)construire le sentiment d'appartenance à une seule et même nation dans l'imaginaire collectif.

Mots clés : égale valeur, suprématie, stigmatisation.

Abstract

Article 1 paragraph 3 of the Constitution of Cameroon clearly states that French and English are "official languages of equal value". Can this actually be deduced from individual, group and institutional practice? The way the two languages are used, in formal and informal contexts, reflects the resounding supremacy of French over English, which fails even to find a favorable echo through systematic translation - very often confined only to administrative acts in the official gazette. On

the same stage, a virulent battle is developing between local languages, or rather between Cameroonians, anchored in the denigration of linguistic belonging. Regardless of whether we're talking about the translation problem that triggered the crisis in the English-speaking regions that has been going on since November 2016, or the increase in hate speech on social following the 2018 presidential elections, the underlying problem remains the same: a disgraceful view of others' worth - language being the primary argument for such rejection. The forms of this barely disguised violence are multi-faceted and are undermining efforts to achieve stability and social cohesion. By means of societal snapshots, this article attempts to paint a gloomy tableau of linguistic dynamics in Cameroon, from an angle that is often overlooked but which is becoming increasingly relevant, notably a strong tendency towards the co-dominance of one or the other official language, depending on whether it is an English or French speaking zone, which considerably hampers the policy of official bilingualism; threads of linguistic and cultural stigmatization, which public policies seem to foster; and the inherent weaknesses of the National Commission for the Promotion of Bilingualism and Multiculturalism (NCPBM), which seriously undermines its effectiveness. To address this issue, the paper recommends that the systemic factors contributing to the escalation of hate speech be counterbalanced by government co-ordinated and coercive actions, in a bid to (re)build a collective sense of togetherness and belonging to one and the same nation.

Keywords: *equal value; supremacy, stigmatisation.*

Introduction

Le Cameroun est un volcan endormi qui nécessite une surveillance soutenue afin d'éviter une explosion préjudiciable à l'unité nationale et au vivre-ensemble. D'ailleurs, quelques coulées de magma sont observables depuis la survenance de la crise en régions anglophones en novembre 2016 ; les velléités empreintes de tribalisme très prononcées dans les réseaux sociaux au lendemain de la proclamation des résultats des élections présidentielles de 2018 ; et les guéguerres intra -ethniques et inter-ethniques parsemées ci et là dans l'ensemble du territoire national. Ces manifestations de violence protéiformes démontrent à suffisance le mal-être relationnel sous-jacent dans l'unité des camerounais et pose avec acuité le problème de la gestion des identités dans un pays caractérisé par une pluralité linguistique et une pluriculturalité sans précédent. Un ensemble de mesures ont été prises par l'État afin d'essayer de réduire l'effritement de la cohésion sociale. La tenue du Grand Dialogue national du 30 septembre au 4 octobre 2019 s'inscrivait justement dans cette optique. Au-delà de la nécessité prioritaire d'apporter une solution citoyenne à la crise qui sévit en régions anglophones depuis le 21 novembre 2016, la tenue du Grand Dialogue national constituait également une tribune idoine pour opposer aux maux qui minent la société camerounaise les mots les plus indiqués pour dépeindre la réalité sans filtre, sans complaisance et générer des pistes de solution durable. La montée en puissance de discours de haine trois ans après ce rendez-vous de (re)construction du « sentiment d'appartenance à une seule et même nation » amène à interroger l'efficacité des politiques en vigueur dans la gestion des équilibres, notamment sur le plan linguistique. L'on est véritablement de plein pied en proie à une crise dans la crise. Sous

l'ombrage de la question anglophone, il se développe dans l'ensemble du territoire national une conflictualité plus accrue axée sur l'appartenance linguistique et orientée vers le dénigrement et la mise en minorité, entraînant des joutes verbales plus ou moins virulentes. Malheureusement, les politiques, telles qu'elles sont mises en œuvre, contribuent à amplifier le mal, constituant ainsi de réelles pesanteurs qui freinent l'élan de cohabitation pacifique entre les langues officielles d'une part, et les langues officielles et les langues locales d'autre part.

1. Contexte de l'étude et mise en scène du discours de haine

Dans le cadre cette étude, nous percevons le discours comme une instance qui organise les usages de la langue dans des énonciations en structurant la manière dont elle est utilisée pour exprimer des idées, des pensées et des sentiments dans différents contextes. Ceci veut dire que le même énoncé transposé dans différents contextes et situations de communication n'aura ni la même force pragmatique, ni le même effet perlocutoire. La langue, quant à elle, se veut le premier élément de rattachement identitaire d'un individu ou d'un groupe d'individus parce qu'elle sert de véhicule aux autres identifiants de singularisation au sein du groupe composite qui forme l'Etat. Malheureusement, la pluralité linguistique et la pluriculturalité du Cameroun se posent aujourd'hui comme une menace à la stabilité. La symbolique même du labyrinthe et de la tour de Babel semble aujourd'hui se dresser comme une épée de Damoclès sur l'effectivité de la coexistence pacifique et du vivre-ensemble entre Camerounais. Autrement dit, le discours de haine au Cameroun puise son essence dans les fondements mêmes des éléments mobilisés pour construire un discours autour de la cohésion sociale et le vivre- ensemble.

De plus en plus, le discours des acteurs politiques s'articule autour de vibrants slogans de ralliement à la cause nationale avec comme maîtres-mots : « coexistence pacifique », « vivre-ensemble », « paix et stabilité », etc. Ceci tient du fait qu'ils ont tous conscience que la société camerounaise est en proie aujourd'hui à un état de *délabrement* avancé, l'unité nationale est fortement menacée. De toute évidence, le dénigrement et la victimisation en rapport avec l'appartenance linguistique ne datent pas d'aujourd'hui certes, mais sa virulence et les nids de violence qui en découlent de nos jours suscitent bien des inquiétudes quant à la préservation de la stabilité du pays. Il suffit d'une incompatibilité d'humeur, d'un incident anodin ou sévère pour voir se déployer dans les échanges interpersonnels une agressivité verbale à nulle autre pareille. À chaque fois, les réseaux sociaux se font un vilain plaisir d'héberger et de nourrir ces joutes verbales. C'est dans cet environnement déjà fragilisé par l'histoire que le discours de haine se déploie et monte en puissance. L'un des principaux marqueurs de cette violence insidieuse réside dans l'instrumentalisation individuelle et communautaire de l'appartenance linguistique et culturelle pour nourrir le rejet et la division, les divergences politiques constituant alors le meilleur prétexte à la spectacularisation de la haine interpersonnelle ou inter-ethnique.

Prenant le mal à bras le corps, la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme a organisé en 2021 une série de colloques de réflexion sur le vivre-ensemble, le multiculturalisme, le discours de haine et la xénophobie. Dans le même sillage, l'université de Yaoundé I a abrité, du 10 au 12 mai 2023, un colloque national sous le thème discours de haine et violence au Cameroun : genèses sociales, formes émergentes et pistes de réponses. C'est à la faveur dudit colloque et des échanges faisant suite à notre communication que cette recherche a pris forme.

2. Objectifs et méthodologie

Cette recherche se fonde dans la quête de meilleures approches de gestion de la diversité linguistique et culturelle, notamment dans les processus de paix. Elle vise la consécration du plurilinguisme et du multiculturalisme camerounais en mettant à nu les obstacles linguistico-administratifs –et donc systémiques qui gangrènent les efforts des pouvoirs publics à fédérer toutes les composantes linguistiques du pays et à construire un pont interculturel suffisamment solide pour résister aux assauts de la haine et de la violence. En prenant le statut social de la langue comme unité de mesure des formes de violences insidieuses qui nourrissent les discours de haine, l'étude met en lumière la typologie des pesanteurs systémiques, les contours des ondes de choc qu'elles génèrent et définit la trajectoire à privilégier afin d'amenuiser les tensions et prévenir des crises plus prononcées à l'avenir

Sur le plan méthodologique, cette recherche est le fruit d'une enquête de terrain. Divers instruments ont été mobilisés en vue de la collecte des données, notamment : un questionnaire administré à un échantillon de 300 personnes constituées majoritairement de citoyens lambda ; des entretiens semi-directifs pour circonscrire le problème et sa portée ; une veille soutenue dans les réseaux sociaux, notamment Facebook afin de lire la violence des discours et d'en recueillir les éléments de catégorisation permettant de nommer les différentes formes insidieuses qu'elle prend. L'analyse des données s'appuie sur la pragmatique, avec un accent particulier sur l'effet perlocutoire du discours afin de mettre en lumière les comportements induits par les différentes instances de discours produits. Lesquels comportements langagiers sont à leur tour analysés sous le prisme de la sociolinguistique des pratiques langagières (Canut et al. 2018) qui précise comment ceux-ci sont soumis aux influences des facteurs sociaux.

3. Résultats

L'analyse des données recueillies sur le terrain ont permis de mettre en relief les visages d'une forme de violence, portée par un discours haineux et nourrie d'une attitude sournoise tant de la part des populations que des pouvoirs publics.

3. 1. La tendance à la 'stigmatisation' linguistico-culturelle comme expression d'une unité nationale discordante et vulnérable

L'observation de la scène nationale présente un paysage discursif ancré dans le dénigrement et la stigmatisation à outrance dans les rapports interpersonnels et interethniques *in situ* ou par médias interposés. Cette fracture de la cohésion sociale prend essence dans le socle supposé constituer le creuset de la manifestation du vivre-ensemble : la pluralité linguistique et la diversité culturelle. Or, « la diversité culturelle, loin d'être un handicap, est plutôt une richesse qui participe de la paix, puisqu'elle contribue à la culture de la différence qui amène au respect de l'autre, de sa langue, de sa culture que l'on voudrait découvrir pour s'enrichir d'un savoir nouveau » (Ndongo Semengue, 2013 :33). Comment en est-on arrivé à une situation où cette richesse se pose aujourd'hui comme une menace au vivre-ensemble et à la stabilité de l'État ?

En effet, il se déploie en sourdine une profonde fracture sociale dont les éléments immédiatement perceptibles (injures, dénigrement, victimisation, etc.) sont moins virulents que la ligne de démarcation immatérielle qui se forme de manière progressive et soutenue entre les différentes communautés linguistiques du pays. La récurrence des affrontements verbaux, et parfois physiques, fait toujours état de groupes bien identifiés de par leur appartenance ethnique. La virulence des échanges et l'agressivité à peine voilée qu'elle génère se heurtait, jusqu'en 2019, à une politique de tolérance administrative pour le moins intrigante. Était-ce une *inaction tolérable* pour éviter quelques effets pervers d'une éventuelle action coercitive mal articulée ou mal reçue par la population et susceptible de mettre le feu aux poudres ? Les pratiques langagières jusque-là font état de la prédominance d'un champ lexical quasi déshumanisant.

Tableau 1 : lexique de termes et expressions dégradants orientés vers certaines communautés linguistiques

Lexies	Communauté indexée
Tontinards	Grassfields (Bamilékés)
Sardinards	Ekangs
Ekang-cre	Ekangs
Francofrogs	Francophones
Anglofous	Anglophones
Anglobamis	Grassfields (Bamilékés)
Tchop-broke-pot	Ekangs

Source : l'auteure, données collectées dans les échanges des internautes sur Facebook.

Le tableau ci-dessus ne constitue qu'un aperçu du lexique dépréciatif, stigmatisant et dénigrant que les Camerounais utilisent pour se désigner les uns, les autres. On peut y lire en filigrane deux tendances principales : d'une

part une opposition portée vers les identifiants francophones et anglophones, et d'autre part, les peuples Grassfields-Bamilékés et Ekangs principalement. Ceci ne suppose pas que les autres communautés sont épargnées, mais traduit plutôt une dispute qui prend essence dans les querelles politiques mettant au prisme ces mêmes tendances. Les scènes de violence *linguistiquement et ethniquement marquées* recensées ci et là sont donc les manifestations de « l'émergence d'un 'nous' distinct et incommode dans un Etat qui a fait de l'Unité nationale son cheval de bataille » (Bokalli, 2022 : 279). Les récents événements d'affrontement intercommunautaires survenus à Sangmélima le 24 mai 2023, entre les ressortissants Bamouns et les populations autochtones (Bulu) constitue une parfaite illustration d'un vivre-ensemble précaire. Tout est parti d'une incompréhension entre un commerçant Bamoun (allogène originaire de l'Ouest-Cameroun, département du Noun) et un vendeur ambulancier (autochtone, natif du Sud) et l'étincelle va aboutir à des actes de vandalisme de tout ordre à l'encontre des ressortissants de l'Ouest, auréolés de discours haineux scandés par des hordes de jeunes : « Rentrez chez vous ! ». Ceci constitue une preuve matérielle irréfutable de la croissance du repli identitaire, véritable menace à la construction d'un vivre-ensemble harmonieux. Ces « nous » disparates et éparses qui s'opposent au « Nous » commun constituent la preuve d'un désagrègement souterrain très prononcé qu'il urge de contenir et de solutionner. La promulgation de la loi no 2019/020 du 24 décembre 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi no 2016/007 du 12 juillet 2016 portant code pénal répond justement à cette exigence, notamment dans son article 241, alinéa 1 qui dispose « Est puni d'un emprisonnement d'un à deux ans et d'une amende de trois cents milles à trois millions de francs, celui qui, par quelques moyens que ce soit, tient des discours de haine ou procède aux incitations à la violence contre des personnes en raison de leur appartenance tribale ou ethnique. » Toutefois, l'enquête révèle que les discours de haine n'ont pas été dilués pour autant, ils ont juste quitté l'espace public pour un environnement beaucoup plus restreint et privé où ils se déploient toujours avec une virulence certaine. Pendant qu'au travers des appartenances ethno-tribales, le discours de haine continue son ascension fulgurante, la vitrine linguistique officielle offre, elle aussi, un spectacle tout aussi inquiétant. L'anglais continue de passer pour l'enfant mal aimé tandis que le français jouit de manière quasi ostentatoire de son statut d'enfant privilégié.

3.2. Le chemin de croix du traitement égalitaire des langues officielles

De nombreuses études ont abordé la question du bilinguisme officiel et des écueils liés à sa pratique au Cameroun (Aroga Bessong 1997 ; Guimatsia 2010, 2012, Ayafor 2005 ; Chofofor Che 2013 ; etc.) L'intérêt porté à cette problématique tient du fait que, après plus de cinquante ans de cohabitation, le français et l'anglais ne sont toujours pas parvenus à jouir d'un statut véritablement égalitaire. La question de l'égalité constitutionnelle des langues officielles au Cameroun continue de poser un problème

d'effectivité dans la praxis. Derrière un rapport de concurrence inavoué, se tissent des tensions qui, au fil du temps, prennent des proportions plus inquiétantes constituant ainsi un cadre favorable au développement de cette violence insidieuse qui nourrit le quotidien des Camerounais aujourd'hui. Il faut aller chercher les causes de cette difficulté à asseoir l'égalité constitutionnelle pratique des langues officielles dans l'évolution constitutionnelle même de la question. Un rappel historique permet de mettre en lumière le fait que la Constitution fédérale du 1^{er} septembre 1961 avait consacré une inégalité *de jure* entre les deux langues officielles à travers une hiérarchisation qui attestait de la suprématie du français, l'article 59 disposant clairement que « La Constitution [...] sera publiée en français et en anglais, le texte en français faisant foi » (Zibi, 2019 : 243). Mieux encore,

Si l'option fédérale pouvait justifier une telle hérésie compte tenu du contexte politique d'alors marqué par la prééminence de la présence de la France et la démission des Britanniques après le rattachement du Cameroun méridional au Cameroun oriental, l'on comprend moins pourquoi – une fois les deux Cameroun réunifiés le 20 mai 1972 – la Constitution du 2 juin de la même année instituant l'Etat unitaire va réintroduire *in extenso* en son article 39 cette inégalité. C'est la loi constitutionnelle du 18 janvier 1996 qui viendra consacrer l'égalité des deux langues. A ce sujet, l'article 1^{er} alinéa 3 précise que: 'La République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égalité de valeur. Cependant, l'habitude de la domination juridique d'une langue sur une autre s'étant installée pendant plus de trois décennies, à laquelle il faut adjoindre l'avantage numérique des populations de l'ancien Cameroun oriental sur celles de l'ex-Cameroun occidental, il s'est installé au fil des années une inégalité *de facto* entre les deux langues. Il a donc fallu cette crise pour que ravive la flamme du bilinguisme intégral et que l'on se rende compte de cette inégalité.

(Zibi, 2019 : 243)

Cette flamme du bilinguisme intégral –en rapport avec les causes immédiates de la crise en régions anglophones n'est pas prête de s'éteindre car, « Les indices de tension sur le plan des langues officielles ne manquent pas. Leurs choix sont parallèles entre les deux communautés, chacune accordant priorité quasi absolue à sa première langue officielle dans le contact général à l'écrit. » (Aroga Bassong, 1997 :232). Un tel comportement ne saurait être favorable à l'émergence d'un usage égalitaire des langues officielles, précisément en raison de l'écrasante supériorité numérique de la communauté francophone d'une part, et la réaction d'opposition à celle-ci manifestée par les anglophones d'autre part. Abordant dans le même sens, Piebop (2020 : 41) souligne que « le bilinguisme individuel français/anglais devient en général, en zone francophone, le fardeau de la minorité anglophone [...] Ce qui ne manque pas de créer des frustrations chez celle-ci qui voit en cela une marginalisation et un glissement vers un monolinguisme francophone.» en zone anglophone, c'est le français qui paye les frais d'une mise en minorité. L'auteure précise que « À cause de mon appartenance au

groupe linguistique francophone, J'ai souvent dû faire face aux comportements haineux dans la rue, les marchés, les établissements privés, parapublics et publics, etc. » (Piebop, 2020 : 43). Force est donc de constater que l'abrogation de l'inégalité *de jure* n'a pas suffi à reformer l'imagerie populaire. Aujourd'hui encore, elle s'impose *de facto* et se traduit par des actes répréhensibles concrets facilement identifiables comme des actes de violence insidieuse, notamment: la communication gouvernementale et institutionnelle continue d'être essentiellement en langue française, malgré les actions de sensibilisation de la CNPBM; la version anglaise de l'essentiel de ces communications reste très souvent introuvable et quand bien même la traduction est disponible, le plus souvent elle fait état d'écueils aberrants qui témoignent non seulement de la légèreté avec laquelle la langue anglaise est traitée, mais aussi de l'intérêt qu'on lui voue (le cadre de référence en pareille situation reste donc la version française) ; l'existence manifeste dans le subconscient populaire d'une suprématie du français sur l'anglais, l'excuse de la supériorité numérique n'étant qu'un prétexte pour faillir au respect de la disposition constitutionnelle ; la codominance linguistique et culturelle, notamment le français en zone francophone et l'anglais en zone anglophone (Piebop, 2020), et pour chaque sphère d'expression majoritaire considérée, la deuxième langue officielle est toujours mise en minorité. C'est précisément ce qui ressort du tableau ci-dessous.

Tableau 2 : état de la pratique du bilinguisme au niveau institutionnel suivant les contextes

	Contexte francophone		Contexte anglophone	
Administration	Langue officielle dominante	Langue officielle mise en minorité	Langue officielle dominante	Langue officielle mise en minorité
Universités d'Etat	Anglais /français		Anglais	Français
Ministères /délégations	Français	Anglais	Anglais	Français
Service de la police	Français	Anglais	Français	Anglais
Camwater/ Eneo	Français	Anglais	Anglais	Français

Source : l'auteure, données recueillies sur le terrain.

La lecture croisée des comportements langagiers en contextes francophone et anglophone met en lumière trois tendances majeures. D'abord, la 2^{ème} langue officielle est systématiquement mise en minorité dans chaque contexte. Ensuite, les universités d'Etat en contexte francophone sont toutes bilingues tandis que l'anglais est langue d'instruction en contexte

anglophone, le français étant réservé aux cours complémentaires généraux (*Functional French*) ou aux départements spécifiques (*French Modern Letters* à l'université de Bamenda, FLE et ASTI à l'université de Buéa). Enfin, les services de police en contexte anglophone sont davantage dotés de personnels d'expression française donc l'anglais usuel n'est pas toujours fluide. Il ressort donc que les pratiques langagières des populations sont en proie à un rapport conflictuel qui mettent à mal la consolidation du bilinguisme officiel. De fait, plutôt que de cheminer vers un bilinguisme intégral agrémenté par un traitement réellement égalitaire des deux langues officielles comme consacré par le texte réglementaire, l'on tend plutôt à promouvoir, suivant la sphère d'expression, un monolinguisme de contestation, un monolinguisme de défiance, donc le bilinguisme bancal dont parle Zibi (op.cit.). Là encore, s'il l'on peut noter les différents rappels à l'ordre impulsés par des notes de services ministérielles et le recrutement de traducteurs dans la fonction publique pour assurer la tâche de mise à disposition des versions françaises et anglaises des documents, il convient tout de même de souligner que sur le terrain l'effectivité des mesures restent pratiquement lettres mortes. Le concept de filouterie linguistique trouve ici son sens le plus complet. L'auteur affirme qu'il s'agit d'une technique qui trouve un terrain fertile dans les Etats réputés bilingues (Koth, 2005 : 208) dans la mesure où cette tricherie leur permet d'introduire des ambiguïtés volontaires ouvertes à diverses interprétations. Au-delà de l'insertion subreptice d'un terme ou d'un signe de ponctuation qui affecte le sens de l'énoncé dans l'une des versions (française ou anglaise) du texte, la filouterie linguistique dans le cas présent porte sur la tolérance d'une codominance linguistique qui traduit une fracture entre l'injonction constitutionnelle et la praxis. Autrement dit, le français et l'anglais semblent n'avoir d'égale valeur concrète que dans l'usage majoritaire et quasi discriminatif de chacune dans son 'espace territorial' spécifique. Cette tendance est soutenue par une politique linguistique qui, depuis plus de 50 ans, privilégie la superposition des deux contextes, aussi bien dans les usages langagiers institutionnels que dans l'éducation. Face aux limites de ce modèle, il y a lieu d'ouvrir véritablement la voie au modèle d'imbrication qui suppose un bilinguisme intégral. Les premiers pas de ce modèle étant déjà observables, non pas dans la tendance des parents à scolariser leur progéniture dans le sous-système où leur deuxième langue officielle est langue d'instruction, mais plutôt dans des établissements qui offrent des enseignements dans les deux langues officielles équitablement. L'accompagnement des pouvoirs publics à travers des actes administratifs qui rendent véritablement bilingues tous les établissements d'enseignement primaire permettrait de poser les jalons d'une marche vers la pratique effective du bilinguisme par tous, de même que la tolérance et l'acceptation d'autrui dans sa différence. En s'assurant que « tous les Camerounais qui ne se sentent pas impliqués » (Ndedje, 2017 :190) adhèrent à la mise en œuvre d'un parfait équilibre entre le français et l'anglais, les politiques devraient également repenser le statut des langues locales. C'est précisément la tâche principale dévolue à la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.

3.3 Une commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme au bras bien long mais au pouvoir dilué

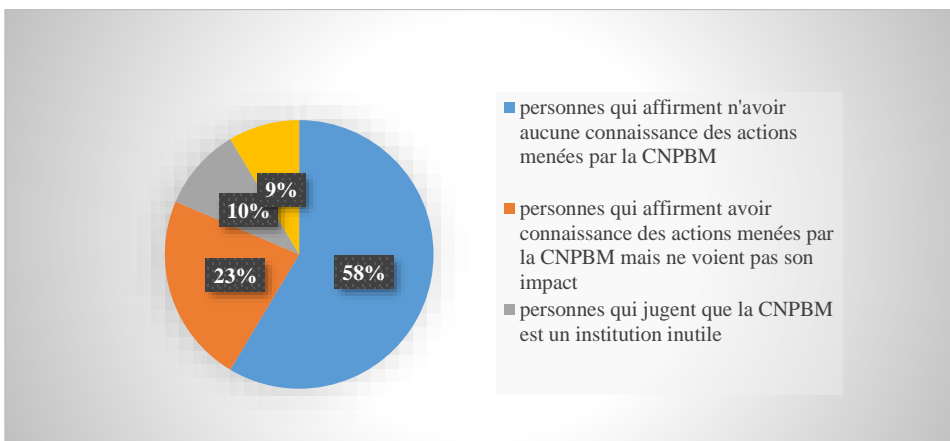
Créée le 21 janvier 2017, la CNPBM s'est vue dotée d'une grande responsabilité dans la campagne de reconquête du « sentiment d'appartenance à une seule et même nation ». Conscient de la virulence des ondes de choc en situation de crise sécuritaire, la commission bilinguisme, diversité culturelle et cohésion sociale du Grand Dialogue national a fait des recommandations concrètes visant à satisfaire cette exigence, à savoir : l'amélioration de la pratique du bilinguisme dans toutes les couches de la société; l'enracinement de la diversité culturelle; l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de cours sur la fraternité intercommunautaire, la restauration de la confiance entre communautés et l'engagement civique pour renforcer la cohésion sociale nationale ; l'adoption d'une loi qui prévoit clairement l'utilisation équitable des deux langues officielles dans tous les domaines de la vie nationale ; le développement et la codification des principes du dialogue social, de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Cet ensemble d'actions visent à restaurer un vivre-ensemble sous tension, une unité nationale considérablement dégradée. S'il est vrai que la CNPBM , qui travaille actuellement à l'élaboration d'une identité synthétique fondée sur des éléments fédérateurs susceptibles de porter l'identité camerounaise, s'emploie à traduire ces recommandations par des actes concrets à travers des campagnes de sensibilisations à travers les medias et des missions d'évaluation de la pratique du bilinguisme effectuées dans tous les départements ministériels, dans les entités publiques basées à Yaoundé et dans les entreprises privées opérant à Douala, force est de reconnaître que la question de fond reste préoccupante.

En matière de bilinguisme officiel au niveau institutionnel, les administrations publiques continue de pratiquer un monolinguisme d'exclusion, renforçant par là-même la frustration des communautés mises en minorité. A l'université de Bamenda et celle d'Ebolowa par exemple, les notes de service et autres communiqués à usage interne, et même externe ne font pas systématiquement l'objet de traduction malgré l'existence d'un service de traduction dans ces institutions et le rappel à l'ordre de la circulaire du ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur à cet effet. Bamenda continue de communiquer essentiellement en anglais et Ebolowa essentiellement en français, matérialisant ainsi le rapport de codominance dont parle Piebop. Quant aux langues locales, elles restent et demeurent confinées à une posture de langues à part face aux langues à part entière que sont le français et l'anglais. Les élans de leur enseignement dans les établissements primaires, secondaires et universitaires contrastent fortement avec l'exclusion institutionnelle dont elles font l'objet.

Or, la recommandation de la mise sur pied d'un programme de cours sur la fraternité intercommunautaire, la restauration de la confiance entre communautés et l'engagement civique pour renforcer la cohésion sociale nationale offre à la CNPBM une belle opportunité de mettre les langues locales

au-devant de la scène, soit par le biais de la traduction, soit à travers des programmes télévisés. Une expérience qu'il serait profitable d'étendre à la traduction et la vulgarisation même des actes règlementaires fondamentaux. Malheureusement, la démarche de la CNPBM semble s'inscrire dans les mêmes schèmes que l'action gouvernementale. Plutôt que de s'attaquer à la racine du mal, elle multiplie des descentes et séances de travail budgétivores sans qu'un changement de comportement conséquent ne soit observé de la part des acteurs majeurs et des populations. Une attitude qui donne du crédit aux propos de ce prospect outré qui a confié avec indignation : « I thought it was the Good Commission. I'm so sad to realise that it is another 'green pasture'. » La création de la CNPBM apparaît alors comme une énième action redondante de l'exécutif pour asseoir une politique linguistique en quête de repères. Six ans après sa création, le discours paraît redondant en matière de promotion du bilinguisme et quasi inopérant en matière de promotion du multiculturalisme. La reproduction des mêmes schèmes n'est pas favorable à l'atteinte de résultats probants, surtout dans un contexte où son statut de simple organe consultatif ne lui confère aucunement le pouvoir d'astreindre les cibles à la mise en pratique effective des recommandations issues des différents échanges et autres campagnes de sensibilisation. Tel qu'elle opère jusqu'à présent, la Commission ne saurait garantir l'efficacité de son action, aussi volumineuse et louable soit-elle car sur le terrain, le Camerounais lambda ne perçoit pas son action. L'enquête menée justement dans le cadre de cette recherche révèle les tendances représentées dans le graphique ci-après.

Graphique 1 : Vulgarisation des actions de la CNPBM



Source : l'auteure, données collectées sur le terrain.

Pourtant, Le Compatriote, bulletin trimestriel gratuit de la CNPBM retrace les actions menées par celle-ci afin d'informer et de sensibiliser les usagers. Contre toute attente, sa diffusion reste inefficace, altérant ainsi la visibilité de la CNPBM. La politique de communication top-down qu'elle adopte ne place pas véritablement la population au centre des actions visant le changement de comportements. Ceci se traduit justement par la

méconnaissance de l'ensemble d'activités qu'elle a menées depuis sa création. S'agissant de la portée desdites actions en faveur de la sensibilisation à l'usage effectif des deux langues officielles, le tableau ci-dessous dépeint la réalité sur le terrain.

Tableau 3 : Langue la communication écrite dans les administrations publiques en régions francophones et anglophones

Items	Contexte francophone	Contexte anglophone
Notes de services	Français	Anglais
Communiqués	Français	Anglais
Décisions et actes d'avancement	Français	Anglais
Courriers internes	Français	Anglais

Source : l'auteure, données collectées sur le terrain.

Ceci démontre à suffisance que la communication de la Commission n'atteint pas sa cible. Il y a lieu de revoir la stratégie de communication en privilégiant une politique bottom-up porteuse d'une sensibilisation de proximité plus accrue. Si la population, usager majoritaire du service public constituait la cible principale de la communication de la CNPBM, les actes de dénonciation quant à un accès limité à l'information du fait de la barrière linguistique se multiplieraient permettant alors à celle-ci de mieux diriger son action sur le terrain. La tâche se fera moins lourde et plus dynamique grâce aux antennes régionales. Par ailleurs, en l'absence d'une faculté injonctive dont elle a besoin pour inciter les cibles à traduire les recommandations des missions et ateliers de travail par des actes concrets, la Commission ne saurait faire mieux. Si la Loi fondamentale ne réussit pas à avoir un écho favorable, il est évident que le statut consultatif de la CNPBM ne pourra aboutir qu'à un ensemble de mesures qui, elles aussi, emprunteront le même schéma : adoption, spectacularisation, puis oubliettes. D'où la nécessité de penser une politique orientée vers un bilinguisme institutionnel de droit et de fait.

4. Comment une mise œuvre efficace des politiques linguistiques peut-elle servir les intérêts d'un vivre-ensemble harmonieux et la (re)construction du sentiment d'appartenance à une seule et même nation ?

De toute évidence, les discours de haine sont extrêmement performatifs dans la mesure où ils influent sur la réalité non-verbale (Thirion, 2010 :1), notamment le vivre-ensemble et la cohésion sociale. La situation est davantage délicate lorsque ce discours haineux prend essence dans l'identité même des individus, notamment leur appartenance linguistique ou

ethno-tribale, symbole de leur vécu, de leur histoire, de leur patrimoine. D'où la nécessité d'opposer au discours de haine, un ensemble de mesures efficaces visant à redynamiser les idéaux d'unité et de paix sociale. Ceci pourrait commencer par l'interdiction de l'usage de certains termes dégradants susceptibles d'inciter à la violence.

4.1. Exigence d'une nomenclature de termes prohibés d'usage sous peine de sanction

Chaque culture a une façon bien particulière de se représenter l'altérité. Cette représentation qui tient des mythes et légendes transmises de générations en générations sont saines lorsqu'elles n'entachent pas l'intégrité et l'irréductible humain de l'autre. Quand elle est porteuse de dénigrement humiliant et déshumanisant avec une réelle incitation à la violence, il est de bon ton que l'Etat, dans sa fonction régulatrice, prenne des mesures pour stopper la montée en puissance d'un discours qui lui serait fortement préjudiciable. L'une des solutions efficaces serait justement de dresser une liste de termes dépréciatifs dotés d'une réelle capacité d'incitation à la violence, et donc de trouble à la cohésion sociale. L'exemple de « La nouvelle Afrique du Sud » [...] fondée sur une tolérance zéro à l'égard des mots et des conduites insultants pour autrui [où [...] car ces noms ont été employés pendant des décennies pour exprimer le mépris à l'égard de populations d'autres races » (Van Der Vyver, 2013 : 18) doit inspirer le Cameroun. Une nomenclature de termes dépréciatifs, vecteurs de haine et de violence interdits d'usage pour faire référence à une ethnie particulière, communauté linguistique particulière constitue une mesure complémentaire à la loi portant code pénal, resserrant ainsi l'étau autour des éventuels propagateurs de discours haineux. L'articulation d'une politique d'encadrement effectif et efficace de cette exigence de respect de la différence et de valorisation permettra de mieux appréhender la complexité linguistique et culturelle du contexte camerounais. La tolérance administrative observée jusque-là doit se muer en une incitation consensuelle à la préservation des acquis du vivre-ensemble à travers l'adoption de comportements citoyens visant le renforcement des identités plurielles et le respect sans condition de celles-ci.

4.2. L'instrumentalisation de la traduction dans la promotion de l'égalité de valeur de toutes les langues en présence

L'importance de la traduction dans le contexte camerounais n'est plus à démontrer. L'une des causes immédiates de la crise en régions anglophones était la question de l'indisponibilité en langue anglaise des textes OHADA. Contre toute attente, et ce malgré la diversification d'offre de formation et la régularité des recrutements de traducteurs dans la fonction publique, la pratique systématique de la traduction institutionnelle continue de faire couler beaucoup d'encre et de salives. En contexte plurilingue et multiculturel, il est indispensable d'accorder une place de choix à la traduction dont l'un des objectifs majeurs consiste précisément à assurer la

communication interculturelle. Dans son article consacré au rôle de la traduction dans la mise en œuvre de la politique linguistique au Cameroun, Suh (2011) souligne que la traduction permet de construire des ponts entre les peuples, d'où son importance capitale dans tous les aspects de politique linguistique au Cameroun. Au-delà de la promotion du bilinguisme officiel, et donc de l'égalité de valeur du français et de l'anglais, la traduction joue également un grand rôle dans la construction des ponts entre le bilinguisme/le biculturalisme institutionnel et le plurilinguisme/pluriculturalisme afin d'asseoir un dialogue linguistique et culturel efficient. L'auteur va plus loin en proposant même les modalités de cette instrumentalisation, avec entre autres le rôle de la traduction dans la planification du statut des différentes langues en présence, la planification linguistique interne et l'établissement de l'égalité de valeur des langues officielles.

Dans la même lancée, Ebinengue (2017) situe l'intérêt et l'impact de la traduction dans la communication interculturelle. Pour l'auteure, « le recours à la traduction constitue, sans aucun doute, une issue de secours que les pouvoirs publics gagneraient à exploiter de façon optimale » (Ebinengue, 2017 : 210). De toute évidence, la traduction joue un rôle essentiel dans les contextes plurilingues et multiculturels. Elle induit des actions concrètes de valorisation linguistique et culturelle qui s'opèrent non seulement d'une langue officielle à l'autre, mais aussi et surtout des langues officielles vers les langues locales sur lesquelles les politiques linguistiques devraient s'appuyer pour installer un carrefour de vivre-ensemble linguistique et culturel harmonieux, porteur de plus-value plurielle à même de susciter la fierté du peuple camerounais et fédérer ainsi les intérêts en faveur d'une coexistence pacifique. Les discours de haine n'étant qu'une manifestation des conflits linguistiques dans la cohabitation des langues en présence, la traduction se pose comme la meilleure passerelle capable d'annihiler les rapports de dominance. Il est de bon ton que l'Etat s'y investisse résolument. D'ailleurs les appels à un enseignement plurilingue pose déjà les jalons de cette exigence qui, si elle n'est proprement envisagée aujourd'hui, constituerait une pesanteur à venir à la préservation d'un vivre-ensemble harmonieux.

Conclusion

Au regard de la dynamique des pratiques langagières portée vers une codominance du français et de l'anglais, excluant de la scène plus de 230 langues locales –pourtant plus fédératrices parce qu'endogènes, le labyrinthe linguistique et la mosaïque culturelle qui fondent la fierté du pays en Afrique et dans le reste du monde se pose, progressivement et de manière très insidieuse, comme un obstacle à la préservation de la paix et de la stabilité du pays. La montée en puissance du discours de haine qui dépeignent une société camerounaise décousue, fragile et très vulnérable ne sont rien d'autres que des expressions d'un repli identitaire auquel l'articulation et la mise en œuvre des politiques linguistiques prêtent le flanc. Il est donc urgent d'amener chaque composante de la société camerounaise à prendre la pleine mesure de sa responsabilité dans la préservation et la consolidation de l'unité

nationale. Et pour ce faire, il est plus que jamais nécessaire d'investir l'espace public et même privé avec un discours qui invite, si non impose aux uns et aux autres de se défaire des attitudes dérangeantes et préjudiciables au vivre-ensemble. Une refonte de la politique linguistique et de sa mise en œuvre permettra d'assurer un dialogue de transposition où l'individualisme et le dissentiment observés aujourd'hui se meuvent en une conscience collective de sauvegarde sans condition de l'unité nationale. En associant les actions de valorisation linguistique et culturelle concrètes soutenues par la prohibition d'usage de certains référents dégradants pour désigner l'autre à des mécanismes coercitifs, l'Etat renforcera davantage la compétence sociale (Bourdieu, 1982) des langues en présence, assurant ainsi des rapports de force symbolique équitables entre les langues officielles d'une part, les langues officielles et les langues locales d'autre part. Cette action fondée sur la promotion des valeurs interculturelles puisées dans les identités plurielles et représentatives de ce que la CNPNM appelle 'identité synthétique' va assurer une meilleure convergence vers l'idéal d'unité et de fraternité que les discours de haine tendent à fragiliser.

Références bibliographiques

Aroga Bessong, Dieudonné (1997), « Le bilinguisme officiel (français-anglais) au Cameroun : un problème d'aménagement efficace », *TTR*, 10(1), 219- 244.

Ayafor Munang, Isaiah (2005), "Official Bilingualism in Cameroon: Instrumental or Integrative policy?" *Proceedings of the 4th International Symposium on Bilingualism*, James Cohen et al.(eds), 123-142; Somerville M.A, Cascadilla Press.

Bokalli, Emile Sédar (2022), « Quand le 'Nous' s'oppose au 'Nous' : fondements historiques du conflit armé au Nord-Ouest et Sud-Ouest, réalité factuelle et stratégie de reconfiguration de l'ordre établi au Cameroun », *Anales de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'université de Maroua*, éditions D&L ; pp 275-304

Canut, Cécile et al., (2018), *Le langage, une pratique sociale. Eléments de sociolinguistique politique*, Besançon, Presse universitaire de Franche-Comté

Chofor Che, Christian-Aimé (2013), « La gestion des conflits linguistiques dans les Etats : une analyse comparative des systèmes institutionnels dans le canton de Berne et la république du Cameroun », <https://www.academia.edu> consulté le 8 septembre 2023.

Ebinengue, Laurentine 2017, « La traduction au service du bilinguisme : Splendeurs et misères de la pratique au Cameroun », *Multilingualism as a model ; Fifty-four years of coexistence of English and French with native languages in Cameroon/Modèle de multilinguisme : Cinquante-quatre années de coexistence de l'anglais et du français avec les langues maternelles au Cameroun*, Meutem Kamtchueng et P.L King Ebéhédi(eds), Frankfurt am Main, Peter Lang, pp. 205-220.

Guimatsia Sa'ah, François (2010), *Le bilinguisme officiel au Cameroun : un dangereux alibi ou une chance inouïe ? Cinquante ans de bilinguisme au Cameroun. Quelles perspectives en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

Kambaja Musampa , « Conflit linguistique ou relation compétitive asymétrique dans le contexte diglossique camerounais », *Collection FLE/FLA*, pp 68-82

Koth, Fabien 2005, *Usages politiques du droit en Afrique. Cas du Cameroun*, Bruxelles :Pruylant.

Ndedje, René 2017 , « Langues locales, français et anglais : problématique de la cohésion nationale au Cameroun», *Multilingualism as a model ; Fifty-four years of coexistence of English and French with native languages in Cameroon/Modèle de multilinguisme: Cinquante-quatre années de coexistence de l'anglais et du français avec les langues maternelles au Cameroun*, Meutem Kamtchueng et P.L King Ebéhédi(eds), Frankfurt am Main, Peter Lang, pp. 205-220.

Piebop, Gisèle C.M. (2020), « Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme au Cameroun : un dérivatif ou une aubaine ? », *Mashamba* , 1(1) ; 35-62.

Suh, Joseph (2011), "The Role of Translation in the Implementation of LanguagePolicy in Cameroon".

<http://translationjournal.net/journal/57cameroon.htm>_, consulté le 12 août 2023.

Thirion, Nicolas 2010, « Discours de haine et police du langage (À propos d'un ouvrage de Judith Butler, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*) », *Dissensus*, n° 3, p. 100-116.

Van Der Vyver, (2013), "Decision of the Broadcasting Complaints Commission in P Johnson vs. 94.7 Highveld Stereo", cas no. 07 /2002, 14 février 2002, South Africa.

Zibi, Paul 2019, « les réponses infraconstitutionnelles à une crise de nature constitutionnelle : cas de la crise 'anglophone au Cameroun », *Violent conflicts, crisis, State of Emergency, Peacebuilding : constitutional problems, amendments and Interpretation*, Oesten Baller (eds), Vol.6 , pp 225-248.